



Sommaire

- Dans l'urgence
- L'écoute et l'aide
- Quelques conseils
- L'hébergement
- Ressources

**Vous avez des droits
Vous pouvez être protégé(e)
Vous pouvez être aidé(e)**

DANS L'URGENCE APPELEZ

URGENCES HOSPITALIÈRES

17 (police secours)

18 (pompiers)

112 depuis votre portable

Pour vous mettre à l'abri, vous avez le droit de quitter le domicile.

Dès que possible, allez à la police ou à la gendarmerie pour le signaler.

15 (SAMU)

Précisez que vous êtes victime de violences conjugales.

Un certificat médical pourra vous être délivré à l'hôpital.

SOLIDARITÉ FEMMES Belfort

23 rue de Mulhouse – 90000 Belfort

Permanence d'accueil et d'écoute pour les victimes de violences conjugales, centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

www.solidarite-femmes90.com

03 84 28 99 09

CIDFF - CENTRE D'INFORMATIONS DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

3 rue de Jules Vallès – 90000 Belfort – Entrée BIJ, 1^{er} étage à droite

Lundi au vendredi : 9h/12h – 13h30/16h30 (hors mercredi)

Accès aux droits et accompagnement à l'emploi
Espace vie affective, relationnelle et sexuelle

Mercredi : 9h/12h

03 84 28 00 24

FRANCE VICTIMES 90

20 rue Gaston Defferre – 90000 Belfort

Aide aux Victimes – Accès au Droit et Médiation.

contact.aav90@gmail.com

09 70 19 52 52

CENTRE DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE SIMONE VEIL

14B rue des entrepreneurs – Parc Technologique – 90000 Belfort

Écoute, accompagnement et orientation de toute personne mineure ou majeure victime de violences par un personnel qualifié.

03 84 28 17 12

QUELQUES CONSEILS pour assurer votre SÉCURITÉ

- Identifier des personnes pouvant vous venir en aide en cas d'urgence.
- Contacter une association locale pour les victimes de violences au sein du couple, accueil inconditionnel, gratuit, confidentiel.
- Enregistrer dans votre portable et apprendre par cœur les numéros de téléphone importants (police/gendarmerie, pompiers, SAMU, 3919).
- Informer les enfants sur la conduite à tenir (aller chez les voisins, téléphoner au 17, etc.).
- Mettre à l'abri vos documents importants (pièces d'identité, titres de séjour, carte de sécurité sociale, livret de famille, documents bancaires, etc.) et les éléments de preuve des violences (certificats médicaux, récépissé de dépôt de plainte, main courante, photos des traces de violence, lettre de témoignages) : les scanner et les enregistrer dans une boîte e-mail connue uniquement de vous, ou les déposer en lieu sûr (chez votre avocat, des proches de confiance ou des associations).
- Ouvrir un compte bancaire personnel à votre nom de naissance avec une adresse différente de celle du domicile conjugal.

PRÉFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Mission départementale
aux droits des femmes et à l'égalité femmes/hommes



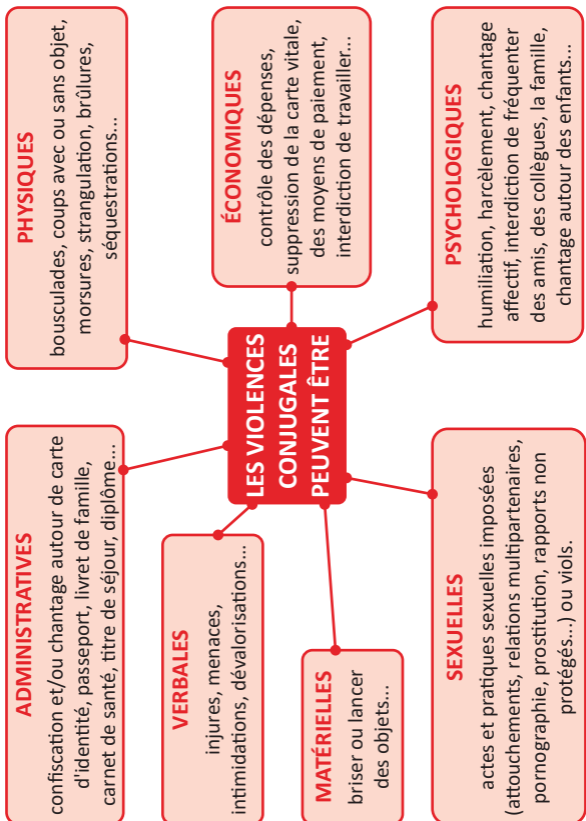
PRÉFECTURE
DU TERRITOIRE
DE BELFORT

**Ne laissez pas la violence s'installer.
Réagissez !**

Physiologique, verbale ou physique, la violence isole. Parlez-en !

APPELEZ LE 3919*

*Appel anonyme et gratuit.



Vous décidez de quitter le logement familial

Pensez à prendre avec vous :

- Livret de famille, carte d'identité, carte de séjour...
- Chéquiers, quittance de loyer, bulletins de salaire, carte d'assuré social, carnet de santé, factures, avis d'imposition...

Vous n'avez pas de possibilité d'hébergement, appelez :

SOLIDARITÉ FEMMES

pendant les jours et heures ouvrables

03 84 28 99 09

URGENCE SOCIALE

jour et nuit, 7j/7

115

Vous décidez de rester dans le logement familial

Vous pouvez demander l'éviction du conjoint et une ordonnance de protection auprès du Juge aux Affaires Familiales du :

TRIBUNAL JUDICIAIRE

place de la République – 90000 Belfort

03 84 58 53 00

Vous êtes sans ressources, en fonction de votre situation, vous pouvez obtenir des aides et/ou un accompagnement dans votre parcours

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

12 rue Strolz – 90009 Belfort Cedex
de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf le jeudi de 12 h30 à 16 h 30)

08 10 25 90 10

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT
aux Points Accueil Santé

www.territoiredebelfort.fr

Accueil du lundi au vendredi (sauf antenne de Beaucourt)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur bit.ly/PAS-TDB

ou contacter les Point Accueil Solidarité :

PAS BELFORT 4 AS

rue de l'As de carreau
1^{er} étage Tour A
90000 Belfort

03 84 90 94 00

PAS NORD TERRITOIRE

3 rue Auguste Renoir
90300 Offemont

03 84 90 19 25

PAS CARRÉ LIBERTÉ

le Carré Liberté
2 rue de Madrid
90000 Belfort

03 84 57 38 38

PAS JEAN JAURÈS

22 rue du Lavoir
90000 Belfort

03 84 46 61 60

PAS SUD TERRITOIRE

24 Faubourg de Belfort
90100 Delle

03 84 56 21 37

PAS ANTENNE DE BEAUCOURT

1 impasse des Combales
90500 Beaucourt

03 84 56 92 26